

## CSASD du Rhône du 20 Janvier 2023

Présents : Administration, FO (1), CGT (1), FSU (7), SGEN : (1) et Unsa Education : 1 (Sylvie CARON)

Excusés : David MULLER (IA).

Info : Règlement intérieur provisoire pour le moment adressé à tous... ils sont en attente du règlement officiel du Ministère. C'est au sein du CSASD que seront élus les représentants des OS au comité médical... on attend des infos.

Déclarations Liminaires :

FSU : réforme des retraites... Baisse de moyens = qualité de travail encore plus dégradées. Projet de réforme de la voie professionnelle... quels seront les établissements qui feront l'expérimentation ?

Développement de l'apprentissage intégré : difficile à mettre en place... lourd pour les collègues.

CGT : réforme des retraites... Réforme voie pro... suppression techno en 6<sup>ème</sup> ... Difficulté de recrutement...

Unsa Education : Déclaration jointe.

FO : Retraite... Salaires... métier peu attractif... Effectifs élèves élevés. Retrait de la réforme des retraites... arrêt des suppressions de postes... revalorisation du point d'indice collée à celle de l'inflation.

Réponse :

Pas de réponse sur les retraites, salaires etc... ce n'est pas de la compétence de l'IA.

C'est le même calcul qui a été utilisé pour les prévisions. Les dotations sont en Heures Poste et pas des HSA... oui elle diminue un petit peu.

Les IMP ne sont pas encore ventilées... La dotation ne diminuera pas car les chefs d'établissements peuvent en transformer... Aucun changement dans les méthodes de travail.

Discussion sur les délais d'envoi des documents préparatoires... désormais il en sera ainsi... il seront envoyés 1 semaine à l'avance... comme ce qui est inscrit sur le règlement intérieur...

Pour les OS la nouvelle norme c'est 15 jours... avant et 8 jours en cas d'urgence... !!!

La consigne était stricte pour communiquer les DHG... les chefs d'établissements qui ont déjà donné ces infos n'ont simplement pas suivi la consigne.

Approbation du PV du CTSD du 20 10 2022 : OK

Prévision d'effectifs et répartition de la DHG des collèges, Segpa et Lycées rentrée scolaire 2023 :

Diaporama fourni !

Collèges publiques : +61 élèves.

Méthode : prévision d'effectif pour chaque établissement... on prévoit donc des structures par établissement... pour voir du coup comment se partager sur les 3 départements la dotation acad.

Acad : +65 ETP Complémentaires.

Le Recteur a fait le choix de retirer un peu de dotation sur le département du Rhône... -3 pour le 69. Le travail est fait avec les Principaux de collèges.

On n'a ni créé ni supprimé de divisions de 6<sup>ème</sup>.

Sur le niveau de 5<sup>ème</sup> : -13.

Sur le niveau 4<sup>ème</sup> : +8

Sur le niveau 3<sup>ème</sup> : -2

RS 2023 : 61 élèves en plus... donc -3 ETP en HSA... pas de suppression d'ETP HP.

Evolution des moyens : (voir diaporama) : Poids des HSA qui diminue de 0,06%... En tous cas la ventilation est faite en toute discussion et transparence avec les chefs d'établissements.

FSU : Le problème des montées d'effectifs reste entier... avoir 25 élèves et 29... C'est pas la même chose !

IA : Les régulations de structure se font bien dans les deux sens. La dotation initiale n'est pas figée dans le marbre jusqu'en septembre... Elle peut subir des fluctuations importantes qui en effet sont à mon arbitrage (HP en HSA... etc.).

On est sur les Indicateurs Sociaux et les résultats aux évaluations 6<sup>ème</sup> . Les effectifs n'ont rien à voir avec les différences d'APM... Le pourcentage d'APM est complètement lié à la structure (nombre de divisions).

Dotation inchangée par rapport à l'an passé... 26h + 3h. (Diapo 10)

Les annonces ministérielles nous amènent à ne pas modifier le calcul de la DHG. Le nombre d'heures pour les élèves n'a pas changée : 26h. Par contre : 1 heure de technologie en moins... remplacée par Français et Mathématique. Le Recteur rencontre tous les chefs d'établissements... il vont enlever de leur TRMD l'heure de Techno...

CGT : Que vont donc devenir ces heures de techno perdues pour les enseignants ?

IA : En fonction de ce que vont faire remonter les chefs d'établissements... nous aviserons et aurons une vision plus claire de la situation des collègues de Techno... Il se peut donc qu'il y ait des BMP supplémentaires... des suppressions de postes éventuelles peuvent en effet intervenir mais il faut d'abord faire l'état des lieux.

FSU : Il y a aucun texte réglementaire sur cette heure de techno (transformée en français ou math)...

IA : C'est une circulaire... elle va arriver... donc on prépare les chefs d'établissements... elle est en préparation donc ce sera à faire TRMD à remonter les TRMD avant le 10 février.... Et attention l'heure de techno sera remplacée en (1h math / 1h français en alternance).

CGT : En effet pas de texte réglementaire... juste une annonce ! Impact sur les profs de techno (suppression de postes)

IA : je l'ai déjà dit cela dépend... de la situation de chaque établissement (BMP, HS...). Il y avait déjà dans certains établissements des collègues de techno faisaient déjà des horaires de maths (à la place d'un manque en heures de techno !)... Consigne donnée : éviter les tous petits BMP... c'est un casse-tête et c'est inconfortable et pour les enseignants et pour la gestion par les services.

FSU : Du coup cette bivalence proposée nous gêne.

IA : Je ne la propose pas : à certains endroits elle se fait déjà pour éviter des petits BMP en lien avec les corps d'inspection.

Diapo 11 : APM... Absolument pas donnée en HSA (IA).

Lycées publics :

Diapo 13 : Variation départementale des effectifs. -147 élèves prévus en 2023.

Diapo 14 : LP... +278... Nous ouvrons des formations ... et modifions les cartes des formations et on augmente la capacité d'accueil dans les LP.

Diapo 15 : POST BAC ... +188 (ouverture BTS métier de la mesure) ... Cycle Supérieur au Lycée du Parc... etc...

Diapo 16 : Mesure de rentrée académique : +65 ETP.

Diapo 17 : LGT – LP-EREA du 69 évolution des DGH initiales... HP : 76851 ... HSA : 10410... IMP : 178.

Diapo 18 : 1043 divisions au lieu de 1060 l'an dernier ... sur +12 en 2<sup>nd</sup> ; -7 en 1<sup>ère</sup> et -23 en terminale : différentiel de 18 .

Les régulations se font en régulation avec les seuils qui déjà pour certains étaient plus bas que prévu en 2022... C'est pour cela que certains établissements perdent 2 divisions.

Lamartinière Duchère... perd 4 divisions... complètement liée à une baisse d'effectifs.

Les financements spéciaux (langues rares etc...) sont reconduits. On rajoute des HS pour les établissements de petite taille.

On ne récupère pas de moyens sur les lycées technologiques... on les ventile différemment !

Modifs 3 Lycées : Carte des formations... Voies de formations : FAYS : Industrie mécanique ; MUSSET : Pole de la maintenance et du pilotage de ligne ; LES CANUTS : Pole de l'énergétique et du bâtiment... Il y aura donc des transferts d'élèves entre ces 3 établissements et tout est fait avec l'acceptation des chefs d'établissements.

Pour les enseignants tout est déjà fait et ils sont informés... Conséquences RH gérées donc.

Calendrier 2023 : Diapo 20.

23 Janvier : notification des DHG aux établissements.

Du 16/01 au 10/02 : TRMD

14 mars 2023 : GT postes définitifs.

Questions diverses :

CGT :

Prime REP et REP+ : toujours pas de décret du Ministère qui doit fixer la date... Nous ne savons pas sur quel mois celle-ci sera versée aux intéressés... (AED, AESH...). Bien sûr ce sera rétroactif.

SNUIPP :

Problématique du manque d'AESH... à la rentrée 2022... Et 2023... le problème est le déficit de ressources humaines... pas de dotation (M. DUPONT).

L'encadrement des élèves en situation de handicap doit être une priorité au gouvernement. (Les OS)

Vote sur les ventilations :

FO , CGT et FSU : Contre.

SGEN et Unsa Education : Abstention.

Pour l'Unsa Education 69,

Sylvie CARON

Représentante titulaire au CSASD.